



Conférence débat Scarpe Escaut Sensée Du mardi 13 avril 2021 à Douai

Les techniques alternatives à la gestion des eaux pluviales – Comment éviter les inondations ?

Animateur : Romain MUSART, Chef de la rédaction régionale de La Voix du Nord

Organisée par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, en partenariat avec la Voix du Nord, la cinquième conférence autour de la révision du SDAGE s'est tenue le mardi 13 avril 2021, à l'Agence de l'Eau Artois-Picardie - Centre Tertiaire de l'Arsenal – 200, Rue Marceline à Douai. Cette conférence était l'occasion d'aborder les techniques alternatives à la gestion des eaux pluviales face à l'imperméabilisation et l'artificialisation des sols.

Le développement urbain a engendré une imperméabilisation croissante des sols, empêchant l'infiltration naturelle des eaux pluviales. Celles-ci s'écoulent alors spontanément soit vers les cours d'eau, soit vers les réseaux d'eaux usées.

Dans notre bassin, la quasi-totalité des réseaux d'assainissement est de type « unitaire », collectant à la fois les eaux usées et les eaux pluviales. Ainsi, en cas de fortes pluies, le système d'assainissement risque d'être saturé, pouvant alors entraîner des rejets non traités au milieu naturel, voire conduire à des débordements dans les rues.

Une tendance qui s'accroît avec le changement climatique. L'enjeu de la dés-imperméabilisation des milieux urbains est un enjeu majeur pour permettre une bonne infiltration des eaux de pluie vers les nappes souterraines. Le rétablissement d'îlots de nature est aussi bénéfique à la ville et à l'eau.

Comment gérer autrement les eaux pluviales pour que la goutte s'infilte là où elle tombe ? Quelles sont les techniques qui peuvent être mises en place ? Comment notre territoire innove sur ces enjeux ? C'est à ces questions que les invités ont tenté d'apporter des réponses.

Intervenants

- **Jean-Jacques HÉRIN**, Président de l'ADOPTA (Association pour le Développement Opérationnel et la Promotion des Techniques Alternatives en matière d'eaux pluviales basée à Douai)
- **Jean-Paul FONTAINE**, Président de la CLE du SAGE Scarpe Aval, Président de la Commission Locale de l'eau du sous-bassin, Membre du Comité de Bassin Artois-Picardie, Vice-Président Assainissement hydraulique à Douaisis Agglo, Maire de Lallaing
- **Frédéric CHEREAU**, Maire de Douai
- **Isabelle MATYKOWSKI**, Directrice Générale Adjointe de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie
- **Hubert VERHAEGHE**, Chef du Service de l'Expertise, des Ecosystèmes et des Nouveaux Enjeux à l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

Interventions et questions

Isabelle MATYKOWSKI :



L'eau est un patrimoine naturel qu'il faut préserver. On n'a pas suffisamment conscience du rôle que l'on peut jouer. Le but de la consultation autour du SDAGE est de sensibiliser chacun sur les enjeux de l'eau pour les 6 années à venir, car on doit passer de 22% de bon état des masses

d'eau à 50%. Et pour améliorer plus vite la qualité de l'eau, tout le monde doit être sensibilisé. Toutes les informations sur le SDAGE, les conseils pour agir à son échelle, sont disponibles sur le site Agissonspourleau.fr.

On vit dans un bassin très artificialisé avec une forte concentration de population. Certaines pratiques agricoles ont également eu tendance à imperméabiliser et à artificialiser les sols : au fil du temps, on a rasé des éléments environnementaux comme les haies, qui servaient à retenir l'eau. En ville, la conception hygiéniste de la gestion de l'eau nous amène à l'éloigner le plus vite possible. La majorité des territoires sont équipés de systèmes unitaires, où l'on fait s'écouler dans le même gros tuyau les eaux de pluie et les eaux usées.

Ce système arrive à ses limites : son renouvellement a un coût. Avec les phénomènes climatiques de plus en plus violents, il n'arrive plus à absorber l'eau, ce qui peut entraîner des dommages humains mais aussi sur la biodiversité, avec des déversements d'eaux mal traitées. On considère que 20% des eaux collectées du bassin ne sont pas traitées. Il faut donc changer de paradigme et faire en sorte que la goutte d'eau s'infilte là où elle tombe.

1 - A quand le retour des petits fossés pour canaliser l'eau de pluie ?

Frédéric CHEREAU :

Ces petits fossés existent dans certains quartiers de Douai qui ont d'ailleurs connu des inondations. Ils sont très utiles mais il faut l'expliquer aux riverains, pour qu'ils puissent jouer leur rôle.



Jean-Jacques HÉRIN :

En ville, on appelle ça des noues, ces fossés peu pentés et intégrés au paysage. La conception hygiéniste de l'assainissement date du XIXe siècle, quand on mourrait de maladies liées à l'eau. Aujourd'hui, on sait gérer cet assainissement sans imperméabiliser et évacuer l'eau. L'eau de pluie est essentielle, on a besoin de pouvoir la garder. Il faut donc éviter de la mettre en mouvement, de la concentrer.



Jean-Paul FONTAINE :



Suite aux inondations de Douai, une réflexion est née sur comment se prémunir de ces catastrophes, tout en n'artificialisant pas les sols.

Le but est de réfléchir l'eau à la parcelle, ce qui implique de penser autrement mais sans que cela coûte plus cher.

Ce sont des investissements de long terme. Il faut garder en tête qu'en deux heures, Arras peut inonder Douai qui peut, elle, inonder Valenciennes en deux heures également.

Frédéric CHEREAU :

Douai a été construite sur l'eau. Il y a les risques liés aux canaux, qui sont maîtrisés, et dont l'enjeu est de bien les relier aux endroits peu risqués en cas de débordement. Le vrai risque, c'est que le réseau d'eaux usées et pluviales se mette à déborder et c'est pour ça qu'on a développé des techniques alternatives de gestion des eaux pluviales. La vraie difficulté a été d'apprendre ces techniques à une époque où on ne savait faire que des tuyaux.

2 - Quelles techniques alternatives efficaces pour les parkings imperméabilisant d'importantes surfaces ? A-t-on commencé à les désimperméabiliser ?

Hubert VERHAEGHE :

Il y a plusieurs endroits où on a commencé à le faire, mais ça ne se voit pas forcément au premier coup d'œil.



Jean-Jacques HÉRIN :

Notre principe est de copier ce que la nature fait grâce à des solutions fondées sur la nature, d'utiliser par exemple les espaces verts pour gérer les eaux pluviales. On va ainsi avoir un espace vert creusé, moins haut que la voirie pour que l'eau s'y écoule. On peut également modifier la consistance de la voirie et installer un réservoir dessous. On peut utiliser des matériaux perméables et ainsi minéraliser sans imperméabiliser.

Le but c'est de ne pas envoyer les eaux pluviales dans les réseaux d'épuration. Les eaux pluviales contiennent très peu de pollution et le sol doit pouvoir les accepter. L'ADOPTA a mis en ligne plusieurs fiches, expliquant quels aménagements on peut faire sur son terrain afin que ça ne soit pas géré sur le domaine public.

Isabelle MATYKOWSKI :

On a aussi toute une catégorie de dossiers où on est sur la désimperméabilisation de terrains déjà imperméabilisés.

Frédéric CHEREAU :

Quand vous créez une rue à partir de rien, ça coûte plutôt moins cher. Quand vous refaites une rue déjà existante, c'est plus cher mais gérable. Comme il n'y a pas à mettre de gros tuyaux, des pompes et à agrandir les stations d'épuration, dans une ville plate comme Douai, cela représente chaque année des économies substantielles. C'est pour cela qu'on déconnecte du réseau d'assainissement les rues refaites, pour gérer les eaux de pluie sur place. Sur une agglomération de 150 000 habitants, les économies sont chiffrées autour d'un million d'euros.

3 - Mettez-vous en place de nouveaux systèmes de culture comme l'agroforesterie ou l'agriculture de conservation des sols ?

Isabelle MATYKOWSKI :

On réintroduit des éléments comme des fossés, des haies, pour la gestion des eaux de pluie et la conservation des sols. Sinon il y a une érosion des sols, qui s'en vont et qui s'appauvrissent. On a plusieurs programmes pour valoriser l'agroforesterie et plus largement l'agroécologie.

Jean-Paul FONTAINE :

Historiquement on utilisait des fascines, qui sont des petits barrages végétaux empêchant le ruissellement de l'eau. Elles ont été déplantées pour faire passer les engins agricoles et on essaye aujourd'hui de réinstaurer ce type de pratiques. Au sein de l'agglomération, on intervient auprès des communes rurales qui sont très impactées par les coulées de boues et les ruissellements agricoles.

Hubert VERHAEGHE :

Certaines cultures comme la pomme de terre laissent la terre nue longtemps. On met donc en place une technique qui consiste à tracer un sillon le long des plantations afin de faire circuler l'eau.

4 - Combien existe-t-il de bassins de récupération d'eau de pluie anti-inondation sur le Douaisis ?

Jean-Jacques HÉRIN :

Il y en a beaucoup moins que dans d'autres collectivités territoriales de la même taille, grâce à la politique de gestion des eaux pluviales. L'urbanisation depuis 30 ans ne produit pas plus d'eau pluviale à gérer. Sur le Douaisis, on n'a pas plus de 30 000 à 40 000 M³ d'eaux pluviales dans les bassins.

5 - A quand le retour des espaces verts au lieu de penser à bétonner la ville ?

Frédéric CHEREAU :

On désimperméabilise les cours d'école, car on sait l'impact positif de la végétation. Ça permet aussi d'avoir des cours moins chaudes.

Jean-Paul FONTAINE :

On mène aussi un gros travail pour convaincre les promoteurs de bâtir autrement. Avec les SAGE, on émet des préconisations et on invite les élus à être très vigilants sur les projets qui leur sont proposés. Pour le projet qui sort aujourd'hui, il faut se demander comment les gens vont l'investir, comment ils vont le vivre à l'avenir ?

Jean-Jacques HÉRIN :

Les promoteurs ont bien compris l'intérêt environnemental de la nature, c'est même devenu un axe de promotion commerciale. Il y a aussi des économies à réaliser, entre 10 et 20% sur la viabilisation d'un lotissement. Et en plus, ça ne crée pas de coût pour la collectivité car pas d'eau à gérer. De plus, la végétation évapo-transpire et rafraîchit l'atmosphère.

Isabelle MATYKOWSKI :

La végétation remplit plusieurs fonctions : infiltration, îlot de fraîcheur et amélioration du cadre de vie. Cela permet de renforcer les trames vertes, qui rendent de nombreux services.

Hubert VERHAEGHE :

On suit aussi des dossiers très intéressants de mise en place de micro-forêts, dans des petits espaces en ville.

6 - Pourquoi crée-t-on encore des ZEC (zone d'expansion de crue) au lieu de préserver et agrandir les zones humides ?

Jean-Paul FONTAINE :

Quand on ne sait pas quoi faire de l'eau de pluie et qu'on ne veut pas qu'elle inonde, on fait un trou pour qu'elle s'y déverse. Aujourd'hui on essaye de préserver les zones humides. On a la chance d'avoir des tourbières, des marais, qui sont naturellement faits pour recueillir les eaux pluviales.

Frédéric CHEREAU : à Douai dans le parc Jacques Vernier, il y a un étang (une zone humide) qui est aussi un bassin de déversement quand le canal de la Scarpe s'y déverse volontairement. Il a donc deux fonctions. Ce canal est un atout et on souhaite en faire un espace pour les mobilités douces. C'est un milieu vivant avec une faune importante donc il faut expliquer aux gens qu'on ne peut pas y faire n'importe quoi.

7 - Est-il possible d'imposer systématiquement des études nécessaires au dimensionnement des ouvrages dans le cas d'infiltration des eaux de pluie dans les zones à risques d'inondations de cave ou de débordements de nappe ?

Jean-Jacques HÉRIN :

Pour la gestion des eaux de pluie, il y a de nombreux textes législatifs, dont le Code Civil, qui précise que le propriétaire d'un sol est responsable de l'eau qui y tombe. Si je fais un simple parking, je dois faire les études nécessaires à la gestion de l'eau. Il faut donc une prise de conscience de toute la population.

Frédéric CHEREAU :

L'eau est souvent absente des campagnes municipales et en tant qu'élu, on la découvre après, dans toute sa complexité. S'il n'y a pas volonté politique, on va bloquer face au prix, face aux difficultés techniques.

Jean-Paul FONTAINE :

Il faut penser l'eau pluviale de façon transversale : les services de l'agglomération et de la commune travaillent ensemble, mutualisent leurs connaissances et leurs compétences.

8 - Pourquoi ne pas planter massivement des haies le long des champs ou même pour délimiter certaines parcelles ?

Isabelle MATYKOWSKI :

On met en place des programmes mais la réelle difficulté c'est de trouver un accord sur le foncier. L'enjeu, c'est de négocier le foncier pour mener ces programmes. C'est pour cela que l'on rémunère certains services environnementaux rendus par les agriculteurs.

Frédéric CHEREAU :

Si ce n'est pas l'agriculteur qui plante sur son terrain, ça veut dire qu'on doit acheter le terrain, ce qui est très compliqué.

9 - Comment obtenir les conseils et directives de l'Agence de l'eau autour de Lille ? Qui contacter lorsqu'on est élu pour améliorer et préserver une zone humide et sa faune ?

Isabelle MATYKOWSKI :

On a trois « VRP » territoriaux qui prennent en charge une partie du bassin. Sur la région lilloise, il faut contacter M. Karpinski, qui s'occupe du territoire de la métropole. On a aussi des experts à Douai qui vont apporter des conseils plus spécialisés.

Pour le grand public, il y a le site **Agissons pour l'eau.fr** mais aussi le site internet de l'Agence. Vous pouvez aussi appeler l'agence et en fonction de la question, on vous enverra sur le bon service.

Frédéric CHEREAU :

J'aimerais faire de la publicité pour l'ADOPTA car il n'existe rien d'équivalent en France et c'est très utile pour les élus, face à des cahiers des charges parfois difficiles à comprendre. Ils accompagnent et sont de bons conseils pour choisir la solution qui marchera. Vraiment, adoptez ADOPTA, où que vous soyez en France.

Jean-Jacques HÉRIN :

Ce qui est essentiel, c'est le portage politique. Aujourd'hui on travaille sur le frein que peut être la maîtrise d'œuvre, la conception. La maîtrise d'œuvre n'a pas été habituée aux dossiers avec des plans masses qui intègrent la gestion de l'eau. On accompagne ces changements par une formation technique très importante. Il faut reformer les techniciens.

10 - Pour gérer les eaux pluviales, de quelles aides peut bénéficier un propriétaire ?

Hubert VERHAEGHE

On n'a pas beaucoup d'aides pour les propriétaires par contre pour les petites collectivités, on intervient à des taux assez incitatifs. La difficulté pour les propriétaires c'est souvent de savoir quoi et comment faire.